



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
des Nations unies

COMITE PLENIER
67^{ème} session (19 juin - 28 juin 2024)

Point 5 - Débat général

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je tiens tout d'abord à remercier à Monsieur Omran Sharaf, des Émirats arabes Unis, pour son engagement dans la conduite de nos travaux ces deux dernières années. Je félicite Monsieur Sherif Mohamed Sedky pour son élection à la présidence de notre comité et lui adresse tous nos vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions. Mes remerciements vont également à la directrice du Bureau des affaires spatiales de l'ONU, Mme Aarti Holla-Maini, et ses équipes, pour la préparation de nos travaux.

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne et de ses Etats membres et souhaite ajouter les éléments qui suivent à titre national.

Monsieur le Président,

Depuis la 66^{ème} session de notre Comité, la France a poursuivi ses efforts en matière de coopération internationale spatiale.

2023 a vu des avancées considérables dans le domaine du climat à travers des missions d'observation de la Terre.

La mission franco-américaine SWOT démontrent déjà une capacité de détection des surfaces d'eau meilleure que prévue. La mission franco-indienne Trishna enrichira dès 2026 notre connaissance des ressources hydriques sur Terre.

L'observatoire spatial du climat (SCO) poursuit son développement avec plus de 70 projets couvrant des domaines tel que l'agriculture, la gestion de l'eau, la biodiversité et l'adaptation urbaine. Je souhaite à ce titre saluer le Canada, l'Afrique du Sud, les Emirats Arabes Unis et l'Arabie saoudite qui ont récemment rejoint le SCO.

La conférence des Nations unies sur les océans que la France et le Costa Rica organiseront en 2025 verra le lancement de l'alliance des agences et des organisations spatiales pour l'océan (Alliance of space agencies and space organizations for the ocean), alliance que j'invite toutes les agences spatiales à rejoindre.

Concernant la coopération scientifique et l'exploration, le CNES participe actuellement à plusieurs missions scientifiques majeures avec ses partenaires internationaux ; notons la sonde JUICE en route pour Jupiter et ses lunes glacées ou la mission MMX japonaise de retour d'échantillons de la lune martienne Phobos. La mission chinoise Chang'e 6, qui embarque l'instrument français DORN chargé d'estimer le dégazage de la croûte lunaire, a été lancée au printemps. La mission sino-

française d'astrophysique SVOM devrait ces prochains jours étudier les plus lointaines explosions d'étoiles.

En juillet dernier, depuis le Centre spatial guyanais, port spatial de l'Europe, Ariane 5 a décoller avec succès une dernière fois, confirmant son statut de lanceur le plus fiable au monde. 2024 devrait être l'année du vol inaugural du nouveau lanceur lourd européen Ariane 6, le 9 juillet, et du retour en vol de Vega. Au-delà de ces activités de lancements, le Centre spatial guyanais poursuit ses importants travaux de modernisation afin de se maintenir au meilleur niveau mondial tout en réduisant sa consommation énergétique et son empreinte environnementale. Ce chantier permettra d'élargir ses activités en accueillant des mini et microlanceurs européens.

Monsieur le Président,

Consciente des défis liés à l'augmentation rapide du nombre d'objets dans l'espace, la France rappelle son attachement à la mise en œuvre des Traités et au respect des normes qui complètent ce cadre juridique de façon pragmatique et opérationnelle.

La France s'est dotée dès 2008 d'une loi sur les opérations spatiales ambitieuse régulièrement mise à jour afin de tenir compte de l'évolution des activités spatiales. Après avoir intégré des dispositions relatives aux constellations et aux retours d'éléments de lanceurs en 2023, nous avons défini en 2024 un cadre pour les opérations innovantes telles que les services en orbite auprès de satellites actifs coopérants.

En outre, je veux souligner l'avancée importante que représentera la loi spatiale portée par l'Union européenne au service d'activités spatiales sûres [*safe*], durables et résilientes.

Par ailleurs, nous soutenons le programme *Space law for new space actors* du bureau des affaires spatiales au profit des États cherchant à se doter de législations spatiales. La France a ainsi récemment financé une mission d'assistance technique en Malaisie.

Monsieur le Président,

La France attache une importance toute particulière aux discussions menées dans le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, dont je salue l'engagement du Président, M. Umamaheswahan.

La mise en œuvre des lignes directrices existantes demeure une priorité. Pour répondre aux nouveaux défis, la France formulera des propositions pragmatiques tirées de son expérience, y compris concernant la coordination du trafic spatial.

Enfin, la France sera attentive à ce que les résultats du Sommet de l'Avenir s'inscrivent en cohérence avec les travaux de ce comité. Je souhaite à cet égard rappeler notre soutien à la récente déclaration de Lisbonne et remercier l'agence spatiale du Portugal et le Bureau des affaires spatiales pour leur engagement.

Je vous remercie de votre attention./.